

**QUESTION ORALE POSÉE PAR LES ELÈVES DU COLLÈGE FESCH
/ AIACCIU**

À MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

QUESTION :

Objet : Langue Corse dès la maternelle

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,

Après avoir débattu, les élèves de la 6^{ème}2 du collège Fesch, sont persuadés que l'enseignement obligatoire du Corse en maternelle (là où tout se joue), peut être la mesure la plus efficace pour sauver notre langue.

Aujourd'hui, l'environnement familial ne suffit plus pour stimuler la langue Corse. On apprend mieux en maternelle grâce aux jeux, aux chansons. « Lingua materna imposta, dès la maternelle », « Ava o mai », ce slogan résume notre projet de motion.

Nous vous remercions.